

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Du lait à tout prix, vil prix !

En supprimant les quotas laitiers, la commission européenne a ouvert les vannes de la liberté. Nous voilà libres de saisir les opportunités de développement qui s'offrent à nous, en Chine, demain en Inde et un jour sur Neptune! Les investissements se sont multipliés, les cheptels ont grossi. Certains se sont mis à produire plus. Mais cette hausse est catastrophique. Cette logique mène à l'absurde: moins le lait est cher, plus on en produit !

Dans ce déluge de lait, certains trouvent refuge dans l'arche de la bio. Mais celle-ci est vulnérable car les producteurs n'ont pas beaucoup plus de pouvoir au sein de la filière bio. Et puis quelle joie à travailler avec des voisins qui tombent les uns après les autres ?

Restons unis, dialoguons et évoluons ensemble.

Et ne soyons pas dupes, nous, bio ou conventionnel, ne sommes pas payés au juste prix. Notre rémunération est indexée sur le marché mondial alors qu'à peine 7% de la production mondiale de lait est vendue à l'étranger. Que penser ? Que les élites de l'agroalimentaire se servent des prix mondiaux pour justifier la baisse de nos paies. Qu'elles se font du beurre sur notre labeur.

Cerise sur le gâteau, les coûts de collecte s'amoin-drissent grâce à la concentration du secteur autour de grandes fermes. Et le nombre de fermes diminue encore et toujours. Et le bien-être des paysans ? La richesse de la relation homme-animal ? La richesse des relations entre collègues ? Le respect de la physiologie des bovins qui appelle au pâturage ? L'amour de la nature, de la terre, l'entretien du paysage... ? Tout cela les industriels n'en tiennent pas compte.

Mais pour nous c'est important, c'est l'essence de notre métier !

A nous d'œuvrer pour imposer nos solutions ! Demandons qu'un réel pouvoir soit donné aux OP, qu'elles deviennent un levier pour les producteurs.

Améliorons-nous dans l'intelligence collective ! Et continuons de travailler nos atouts : le pâturage, l'autonomie, notre savoir-faire et notre passion. Formons-nous en permanence pour innover, devenons moins vulnérables en nous déspecialisant, travaillons dans le plaisir, rencontrons-nous plus souvent. Et multiplions les installations !

LE COMITÉ DE RELECTURE DE L'ADAGE

Dossier : filière laitière et conversions bio (pages 6-9)



Observation des prairies : passion botanique et intérêts techniques

« Au même titre qu'on peut s'intéresser à l'architecture quand on se balade dans une ville, je trouve normal de se pencher sur la botanique quand on travaille avec des prairies. » Jean-Marie Gageot aime observer le comportement de ses prairies. L'objectif qu'il leur donne reste clair, faire du lait avec un bon fourrage.



Un pourcentage de trèfle élevé

Situé à Martigné-Ferchaud, Jean-Marie a un objectif de rendement clair : 5,5 t MS/ha en période critique et 7 t MS/ha une bonne année. Pour Jean-Marie, une bonne prairie passe par un bon moteur. « Je regarde si le trèfle occupe au moins 50% de la surface toute l'année. C'est le moteur de la prairie. » Pour cela, il n'apporte pas de lisier la première année « J'accepte que ma prairie ne bombarde pas dès le départ. ». Il veille à bien raser au déprimage et au printemps. « Cette année, je n'ai pas eu le temps de déprimer certaines parcelles, le trèfle a reculé. » Sur les parcelles non déprimées où du lisier a été apporté, le trèfle a disparu. « il reviendra l'année prochaine avec un bon déprima-ge. »

Vérifier que ce que l'on a semé est présent

L'éleveur sème des mélanges fétuque des prés (4 kg/ha), RGA (15 kg/ha) et trèfles blanc (12 kg/ha) sur les sols de bonne qualité. Sur les sols séchant, il rajoute parfois de la luzerne (4 kg/ha). Sur les sols plus difficiles, 4 kg de lotier corniculé ou de minette sont ajoutés. Il vérifie ensuite au fil des ans si les espèces semées se maintiennent « On s'attarde beaucoup sur le choix des espèces et variétés, on vérifie que légumineuses et graminées sont présentes à la

levée mais ça s'arrête souvent ici. » Pour aller plus loin, Jean-Marie tient un classeur où chaque année sont notés dans un tableau : l'îlot, le nom de la parcelle, la nature et l'historique du terrain, l'itinéraire technique d'implantation, les espèces et variétés semées, les doses/ha et les prix. Ce classeur est tenu depuis 2002. « Dans les prairies où nous sommes passés, la flore indigène a recolonisé tout l'espace. » Un tour d'herbe avec l'inventaire des mélanges semés sous le bras permet d'évaluer la dégradation de la prairie. « Si la flore indigène de trèfle et de RGA s'est implantée, très bien. Si les plantes à rosette (porcelle ou lion dent) ont pris le dessus, il faut considérer un retournement de la prairie. »

Des idées de mélanges sur le site de l'Adage

Lors des bilans de pâturage 2015, l'ADAGE a inventorié auprès de ses adhérents les prairies semées cette année. Vous pouvez retrouver ces mélanges cru ADAGE 2015 sur le site de l'ADAGE dans la rubrique espace adhérent.

AURÉLIEN LERAY, ANIMATEUR ADAGE 35

La ferme : 2,5 UTH (dont 2 UTHF), 65 ha dont 49 ha de prairies, 8 ha de maïs, 8 ha de céréales, 55 VL, 6 700 kg/VL/an, 350 000 litres de lait vendus en agriculture biologique, chargement : 1,40 UGB/ha, Atelier porc à l'en-graissement.



RGA *Lolium perenne*

Vert foncé, brillant
Feuilles longues, souples, très brillantes en dessous
Préfoliation pliée (la jeune feuille sort pliée de la gaine)
Base de la plante rouge violacée



Pâturin commun / *Poa trivialis*

Vert tendre
Préfoliation pliée
Base du pied blanc.
Quand on coupe une feuille, cela fait des fils
Très ressemblant au RGA, la différence étant la base du pied qui est blanche et les fils.



Fétuque élevée *Festuca arundinacea*

Espèce robuste
Grandes feuilles assez rigides
Préfoliation enroulée (la jeune feuille sort enroulée de la gaine)
Pois courts sur les oreillettes
Base du pied rouge

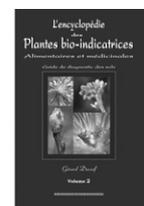
Pour aller plus loin



Le Guide pour un diagnostic prairial, de Patrice Pierre et François Hubert.

Avec ce guide très pratique, pas besoin de grandes connaissances en flore pour s'y retrouver. Toutes les plantes présentes dans les prairies sont décrites avec de nombreuses photos. Ce livre permet de reconnaître les plantes au stade feuillu et au stade épiaison.

Editions Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, 55 €, en vente sur différents sites internet.



L'encyclopédie des plantes bio-indicatrices de Gérard Ducerf

Ce livre permet d'aller plus loin dans la reconnaissance des plantes, même peu communes, pour analyser son sol.

Editions Broché, 2 tomes, 60 €/tome, en vente sur différents sites internet.

MAEC : la mobilisation a porté ses fruits

Le Conseil Régional de Bretagne a été sensible à l'émoi suscité chez les agriculteurs par l'annonce de la suppression des mesures 18 et 28 % maintien. Le 23 mai, il a annoncé le Plan Lait et Viande Bovine qui s'appuie largement sur le dispositif existant des mesures herbagères. L'ensemble des mesures SPE 12, 18 et 28 "Maintien" sont rétablies et la mesure SPE 28 devient accessible sur tout le territoire breton, ceci en cohérence avec les objectifs annoncés de résilience économique et d'autonomie des fermes bretonnes. La réduction des plafonds (9 000€ pour la 28%, 10 000€ pour la 18% et 11 000 € pour la 12%) est conservée. La dégressivité des parts GAEC (2 parts:1,5, 3 parts:1,9, 4 parts et +: 2,2) reste en suspens.

Des subventions pour les boviducs

Les boviducs font désormais partie des projets éligibles aux aides aux investissements agri-environnementaux (411A) depuis mai dernier ! Les investissements éligibles s'élèvent à 30 000 € au maximum, et le taux de subvention sera compris entre 25 et 40 %. Les chemins sans boviduc ne sont pas éligibles sauf en zone BV algues vertes. Pour plus d'infos, contactez les DDTM ou le Civam de votre département.

Des nouvelles de la Santé Animale

Arom'Adage : Les huiles essentielles, à l'Adage, on en parle depuis un moment. Après des succès de traitement sur différentes pathologies (mammites cliniques, boiteries...), des éleveurs de l'Adage ont voulu conjurer d'autres démons : les leucocytes. Ils ont testé trois huiles essentielles sur des vaches à cellules. Résultats : une baisse des taux cellulaires pour une vache sur deux. Ce travail de groupe a permis de tester par soi-même, d'échanger avec les vétérinaires et de revoir des bases de santé et de prévention. *« Les résultats obtenus ne permettent pas d'écrire que ce traitement aroma sur les cellules est efficace, mais il nous oblige à poursuivre et explorer d'autres pistes. L'infection chronique d'une vache avec un taux cellulaire élevé signifie que sa mamelle contient des germes en profondeur et difficiles à atteindre par les antibiotiques ou les huiles essentielles. Nous devons alors ne pas penser uniquement "destruction" de germes mais également gestion des défenses, de l'immunité de la vache »* expose Loïc Jouët, vétérinaire au Comité de pilotage Arôm'Adage. À l'automne, nous allons améliorer le protocole de traitement et intégrer de nouveaux critères d'analyse de la qualité du lait. Un recensement des pratiques d'utilisation des huiles essentielles chez les éleveurs de l'adage est également en cours.

EDITH CHEMIN, ANIMATRICE ADAGE 35

Un projet Santé Animale débutera cette année au Cedapa

« La santé animale fait partie du métier. Je veux travailler en alternatif mais comment font les autres et comment faire du lien entre les méthodes ? » C'est pour répondre à cette question que quatre éleveuses et cinq éleveurs issus du même groupe avancé d'aromathérapie du Cedapa se sont mobilisés pour construire un programme de travail. Leur objectif est d'acquérir plus d'autonomie en santé animale : *« On a tous un capital d'expériences mais il faut réussir à mettre en relation tout ce qu'on fait les uns les autres, tout ce qu'on connaît pour pouvoir se compléter. »*

Deux axes vont être développés. Le premier est de capitaliser les expériences et les résultats de chacun en matière de santé animale. Ces informations seront ensuite compilées pour tenter de construire un outil visant à mieux poser un diagnostic global et à trouver un protocole de traitement alternatif aux antibiotiques. Le deuxième axe vise à renforcer l'échange, notamment au sein du réseau, mieux le construire pour favoriser le transfert d'expérience entre éleveurs en matière de santé animale. Ce projet durera 3 ans. Nous avons eu un avis favorable des financeurs et nous aurons la réponse définitive en septembre. Si la santé animale vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

JÉRÔME LOINARD, ANIMATEUR CEDAPA

VENDS génisses pleines, holstein. élevage en bio. vèlages prévus en août/septembre. Contact : Pascal HERVE à Laillé (35) 07 70 43 24 6

VENDS 28 bottes d'enrubannage bio de 2016 récolté à un stade avancé mais avec beaucoup de trèfle. Contact : Eflam, 06 72 20 92 51.

TRANSMISSION (pour cause départ en retraite) d'une ferme de 40 ha en Agriculture Biologique, dont 32 ha accessibles au pâturage – Actuellement 2,5 UTH – Production laitière (Biolait) et production d'endives et carottes en circuit court. Corps de ferme indépendant avec maison d'habitation. Location des terres et acquisition des bâtiments souhaitées. En lien localement avec un réseau de producteurs bio impliqués dans la vente directe. Travail en Cuma et partie prenante d'un groupement d'employeurs en agriculture durable. Peut évoluer vers d'autres productions et/ou projets collectifs. Maryse et Joseph TEMPLIER - Tel : 0296349680

CHERCHE ASSOCIE : exploitation région Saint Briec recherche personne pour s'associer sur une exploitation lait (orientation herbagère) et porc (projet label rouge). Contact: 06 61 85 27 89

APPEL A SOUSCRIPTION pour créer une SCI agricole et citoyenne (Société Civile Immobilière) pour l'acquisition de 10 hectares de terres agricoles et du bâti de la ferme de Kerleo à Plouguernevel (22) pour conforter l'installation de Marion Henry, Benjamin Henry et Pierre-Yves Le Panse. Plus d'infos sur le site www.lebuissonnant.org ou au 06 51 77 06 84.

CHERCHE remplacements. JH 32 ans avec projet d'installation en lait bio cherche remplacements cet été Dans les Côtes d'Armor. Expériences en fermes herbagères et bio. Cherche également ferme laitière à reprendre. Contact : Madeg Join-Lambert 06 28 23 12 86

Régler le problème des cellules par la sélection et l'hygiène de traite

Isabelle et Benoît Allain élèvent 45 vaches à Ploubezre et transforment 80 000 litres de lait par an. En 2012, avant de lancer l'atelier de transformation, ils se rendent compte qu'ils ont de gros problèmes de cellules liés aux staphylocoques. Ils les ont réglés en repassant par les bases : hygiène de traite, analyses par vache, réforme des vaches contaminées.



« Quand on livrait en laiterie, on était comme tout le monde. On oscillait entre 200 000 et 300 000 de cellules, avec peu de mammites. On avait des montées de leucocytes de temps en temps » se souviennent Isabelle et Benoît. « Les vaches étaient soignées en priorité à l'homéopathie depuis 2000. A l'époque, je disais que ça permettait d'avoir un œil différent sur le troupeau, et c'est vrai. Faut reconnaître que j'avais quand même pas mal d'échec dans les traitements » reconnaît Benoît.

Avant la mise en place de l'atelier transformation avec l'installation d'Isabelle en 2012, les éleveurs font une première analyse sur le lait cru qui montre une forte présence de staphylocoque doré. La DDPP interdit le démarrage de l'activité. Cette bactérie n'est pas dangereuse en soi mais des mycotoxines peuvent être libérées lors de la transformation, cela peut rendre des fromages pathogènes. « Le projet de fromage au lait cru ne s'est pas fait. Pendant 3/4 mois, on a essayé de comprendre pourquoi certains mois il y avait des cellules et d'autres pas » raconte le couple.

« J'ai des contacts dans la zone du Reblochon et notamment avec quelqu'un du GDS de l'Isère. Il m'a dit : tu vas devoir mettre une méthode radicale avec des analyses de lait de vache : les vaches qui sont leucocytaires chroniques et les vaches qui font le yoyo : parfois leucocytaires, parfois non. » Les vaches à yoyo, c'est typique de la bactérie staphylococcus aureus. « On a fait une analyse sur les 45 vaches. Pour celles qui avaient le staphylocoque, on a fait l'analyse sur chaque quartier. On a réformé toutes celles qui avaient 2 quartiers touchés par le staph ou plus, et pour les autres le quartier touché a été tari. » En effet, le staphylocoque doré s'enkyste dans les glandes mammaires donc on ne peut pas réussir à s'en débarrasser : il faut supprimer les sources de propagation donc les vaches excrétrices.

Le staphylocoque doré se propage principalement en salle de traite, la deuxième cause de propagation étant les blessures. Les éleveurs ont changé le protocole de traite :

- « Nous avons analysé nos mains avec fluorescence. On s'est rendu compte qu'on était vraiment vecteurs, donc nous portons des gants. Le coût est très faible : 10€ la boîte de 100 gants. J'ai d'ailleurs plus de problèmes aux mains, contrairement à avant où j'avais des gerçures »

- « Nous avons utilisé un produit mousse à lavette reconnu pour avoir des résultats sur staph et agréé en bio (Trionet®). La mousse est appliquée sur les trayons

sur 4 vaches et elle reste 30 secondes. Pendant ce temps, je mouise mes gants et je rince mes gants. Avec un bidon, j'en ai pour 4-5 mois. »

- « Nous utilisons 1 lavette par vache. Ce sont des lavettes lavées à la machine à 60°C hyper essorées donc quasi sèches. Avant, on travaillait avec des lavettes humides mais ce sont clairement des sources de contamination. Sur les analyses de l'eau du seau des lavettes, on retrouvait du staph à gogo. »

- « Nous tirons les premiers jets pour voir s'il y a des pathogènes : s'il y a des petites cailles et que le manchon est poreux, il y a de nouveau un risque de contamination. »

- « Les trayons sont trempés avec un produit filmogène. Ça a un coût et c'est peut-être pas nécessaire, mais j'ai besoin de me sécuriser avec la transformation. »

- Désinfection systématique de chaque griffe avec de l'acide péracétique par pulvérisation directement dans le manchon avec 4 sprays.

Malgré ce protocole complexe, le temps de traite reste honnête : 1h10 traite + lavage le matin et 1h le soir. Les résultats ont été rapides : « en moins de deux mois, je n'avais plus de montée de leucocytes. Aujourd'hui, j'ai en moyenne moins de 130 000 cellules. Les seuls problèmes que j'ai, c'est une mammite dans l'année en moyenne et c'est lié à chaque fois à un coup de corne. » Les éleveurs restent prudents : « on sait qu'on peut encore avoir des épisodes à staph chez les vaches. Certaines peuvent encore être excrétrices. On contrôle une fois par trimestre le staph sur le lait cru. » Au tarissement, les vaches ont des bouchons systématiques mais pas d'antibiotiques depuis 2012. « Ça a pu m'arriver pour les vaches kysteuses au début de mettre quand même des antibiotiques mais ça ne servait à rien ! » observe Benoît.

« Avec cette problématique, 50 % de l'effectif était à renouveler en 2012, ça s'est fait petit à petit. » Le taux de renouvellement a été pendant plusieurs années de 30-35%, avec un coût estimé entre 25-30 €/1000 litres. « On est enfin revenu à 20-25% » concluent avec plaisir les éleveurs.

JÉRÔME LOINARD. ANIMATEUR CEDAPA

La ferme

2,3 UTH dont 0,3 UTH salarié (remplacements)
69 ha de SAU dont 61 ha d'herbe et 8 ha de céréales
20 ha accessibles
Séchage en grange
47 VL dont 50 % de froments du léon
71 UGB
180 000 litres produits en bio

Une autre relation entre vétérinaire et éleveur

Au sein de groupes vétérinaires conventionnés, des éleveurs et des vétérinaires travaillent ensemble, d'égal à égal en toute transparence (y compris financière). Les éleveurs ne paient pas à l'acte mais à l'année pour un suivi global du troupeau qui intègre les interventions, les urgences, la prévention et les

Les éleveurs à l'origine de la création des premiers groupements vétérinaires conventionnés (GVC) dans les années 1980 en Rhône-Alpes n'étaient pas satisfaits du rapport avec leurs vétérinaires. Ils ont construit, en collaboration avec des vétérinaires, un système qui prend en charge l'élevage dans sa globalité en intégrant les soins classiques, les urgences, la prévention et les formations. Les rapports entre vétérinaires et éleveurs sont profondément modifiés, une relation de confiance se crée et la discussion se fait d'égal à égal. Il existe aujourd'hui 12 GVC en France, certains en bovins lait, d'autres en bovins viande ou petits ruminants.

Un contrat global pour toutes les interventions

Un contrat est signé entre une association d'éleveurs et une société vétérinaire. Ainsi, le cabinet vétérinaire conventionné réalise toutes les activités d'un cabinet vétérinaire dans les fermes du groupement (visites, urgences etc). A cela s'ajoute des permanences téléphoniques ainsi qu'une dizaine de jours de formation par an sur la santé.

Un système mutualisé, où les « clients » sont devenus « adhérents »

Pour adhérer, l'éleveur paie une cotisation annuelle. C'est un forfait sur l'année : en mutualisant les coûts au sein du groupement, on supprime les paiements à l'acte du vétérinaire. « *Les éleveurs sont prêts à payer pour que le vétérinaire vienne moins !* » explique Philippe Sulpice, animateur de la FEVEC (Fédération des Éleveurs et Vétérinaires en Convention), « *l'activité du véto ne dépend plus de la pathologie, on paie pour la santé, plutôt que pour la pathologie* » ajoute-t-il.

Un système gagnant-gagnant sur le plan humain

Le groupement structure les relations : meilleure connaissance éleveurs-vétérinaires, optimisation des déplacements par des systèmes de tournée, possibilité de discuter. Pour le vétérinaire, « *au niveau intellectuel, c'est plus intéressant aussi* », rapporte Philippe Sulpice. Le vétérinaire ne vient pas « *juste perfuser une vache* », c'est la réflexion conjointe éleveur-vétérinaire qui va déterminer « *pourquoi il y a beaucoup de fièvre de lait dans l'élevage* ». Lors d'une soirée débat sur la santé animale en Ile-et-Vilaine, plusieurs éleveurs partagent la volonté d'avoir une autre relation avec leur vétérinaire. Claude Jacquel, éleveur à Livré-sur-Changeon (35) parle d'une « *relation bizarre* » avec les véto : « *parfois, ils savent précisément la cause d'un problème et ils ne nous le disent pas... Et nous, on n'ose pas demander !* ». Pour Marie-Edith Macé, éleveuse à Mellesse (35), « *quand le véto vient, je considère que c'est aussi de la formation !* ».



Photo : Sulpice, FEVEC

Il existe 12 groupements vétérinaires conventionnés en France, principalement dans le Sud-Est de la France.

Payer pour un troupeau en bonne santé

Supprimer le paiement à l'acte, vendre les médicaments avec une marge réduite, assurer la transparence des coûts : c'est la cotisation annuelle des éleveurs qui permet la rémunération des vétérinaires, pas la vente de médicaments. Cette adhésion est fonction du nombre d'animaux et dépendant d'Unité d'Intervention Vétérinaire. Pour une ferme avec 44 VL, on comptera par exemple 44 UIV (vaches + génisses) et une cotisation de 1400 € (33€/UIV en moyenne). À cela, il faut ajouter les médicaments achetés par l'éleveur (en moyenne 58€/UIV). L'éleveur dépense donc de l'ordre de 90€/VL comprenant les formations, des traitements et une vingtaine de visite du vétérinaire sur l'exploitation. Les systèmes de production des éleveurs des FEVEC sont divers mais l'herbe représente souvent une part importante de l'alimentation des vaches. Pour comparer, les frais vétérinaires au CER 35 sont de 95 €/VL en moyenne, et de 64 €/VL à l'Adage (Année 2015).

Une autre forme de groupement éleveurs-vétérinaires en Loire-Atlantique

Depuis un peu plus d'un an, le GAB 44 a mis en place un suivi santé avec deux vétérinaires homéopathes pour ses groupes, en s'inspirant des groupes conventionnés. Une convention tripartite, signée entre le GAB, le cabinet vétérinaire partenaire et chaque éleveur fixe l'engagement. Le contenu de l'accompagnement est clair : du conseil, mais pas de substitution au vétérinaire de l'élevage (pas d'ordonnance et pas de vente de produits dans le cadre de ce partenariat).

Pour les groupes de bovins lait, ce suivi sanitaire intègre des actions collectives (2 groupes d'échanges par an) et de l'accompagnement individuel (2 visites par an et des conseils ponctuels par téléphone ou mail), pour un coût de 1000 euros HT par an pour l'éleveur. Des initiatives à suivre de près.

EDITH CHEMIN, ANIMATRICE ADAGE 35

Lactalis et Sodiaal : enquête sur deux empires du lait

Dans le livre « les cartels du lait », Elsa Casalegno et Karl Laske décryptent le fonctionnement opaque des deux plus gros collecteurs de lait en France : la coopérative Sodiaal et l'entreprise Lactalis. Leur poids est énorme : ils collectent 40 % du lait en France. Comptes peu clairs ou non publiés, multiplication des filiales, paradis fiscaux, manque de transparence envers les producteurs : ces entreprises ne laissent qu'un choix aux agriculteurs : subir.

Des producteurs sous-représentés chez Sodiaal

Pour le ministère de l'Agriculture, « les coopératives sont déjà la forme la plus aboutie des organisations de producteurs ». Pourtant, les producteurs sont peu représentés dans les hautes sphères de beaucoup de coopératives, comme Sodiaal. La 3^{ème} coopérative européenne est constituée de plusieurs entreprises interdépendantes : Sodiaal Union – détenue par les producteurs, Sodiaal International – société mère du complexe industriel, des filiales (Candia, Entremont, Yoplait, etc) et des sous-filiales. « Cette organisation affaiblit le contrôle des éleveurs sur les gestionnaires. Le nombre d'administrateurs diminue mathématiquement quand on descend dans l'organigramme » exposent les auteurs. 26 agriculteurs constituent le conseil de Sodiaal Union, 9 agriculteurs sont présents dans le conseil de Groupe Sodiaal qui compte 10 membres, 2 éleveurs parmi 9 membres du conseil chez Candia, 2 éleveurs sur 5 membres du conseil à Entremont. Or, les plus gros bénéficiaires sont faits dans les filiales qui vendent directement les produits et les producteurs n'ont donc pas beaucoup de poids pour répartir ces bénéfices.

Les excédents de Sodiaal perdus dans les filiales

Les parts sociales des agriculteurs sont rémunérées en fonction de l'excédent réalisé par la coopérative. Depuis 2010, le chiffre d'affaires de Sodiaal est de plus de 4 milliards d'euros par an, et l'excédent est de 13,8 millions d'euros soit 0,3 %. Pour comparer, Danone réalise un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros, et dégage des bénéfices supérieurs au milliard d'euros soit 6 %. Pour Xavier Taloud, producteur chez Sodiaal, « les bénéfices disparaissent dans les filiales, qui sont hors de l'influence de la coopérative. » Yoplait, l'entité la plus rentable de Sodiaal, a versé 23 millions d'euros à Sodiaal International, la maison mère en 2013. « Mais l'argent chemine par plusieurs entités et s'égaré en route » estime Elsa Casalegno. Au final, 3,5 millions d'euros sont versés à Sodiaal Union, qui appartient aux producteurs. En étudiant de près les comptes complexes de la coopérative, les auteurs du livre « les cartels du lait » ont aussi été choqués par le niveau de rémunération des salariés des filiales de tête. Sodiaal International a versé 13,1 millions d'euros pour les salaires de 161 personnes en 2013, soit 86 000 € par personne et par an.

Négociateur dans le brouillard avec Lactalis

Chez Lactalis, les producteurs n'ont aucune idée des volumes de lait vendus sur les différents marchés ni de la répartition de la valeur ajoutée. Ils devraient pourtant avoir quelques chiffres car les entreprises françaises sont obligées de publier

leurs résultats au tribunal de commerce sous peine d'une amende de... 1500 €. Lactalis, n°1 mondial des produits laitiers, préfère payer l'amende minimale plutôt que dévoiler ses secrets. « N'ayant aucune information, les producteurs ne peuvent pas arriver en position de force dans les négociations » argumente Elsa Casalegno. Pour la journaliste de la France Agricole, « Lactalis est l'entreprise qui a les relations les plus tumultueuses avec les producteurs. Ils aiment la bataille, ils sont souvent provocateurs et font marche arrière dans les négociations seulement quand ils ont vraiment dépassé les bornes. »

Une fortune de 6,8 milliards d'euros grâce à l'or blanc

Lactalis appartient à Emmanuel, Marie et Jean-Michel Besnier, petits-enfants d'André Besnier, le fondateur. Cette famille arrive au 13^{ème} rang des grandes fortunes françaises avec 6.8 milliards d'euros estimés en 2015 d'après le magazine Challenges. En 2009, la fortune n'était encore « que » de 2,3 milliards. Et pour ne pas limiter cette augmentation, la famille Besnier a placé la holding de tête en Belgique, ce qui permet de diminuer fortement le taux d'imposition : seulement 2,6 % ! « Le trésor de guerre de la famille n'a pas fini d'augmenter » concluent les auteurs.

Qui peut réguler les relations inégales entre producteurs de lait et collecteurs ?

Avant 2008, le prix du lait était discuté au sein du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière qui établissait un prix du lait minimum pour toutes les laiteries. Depuis 2008, la répression des fraudes, soutenue par la direction de la concurrence européenne a interdit les réunions de l'interprofession laitière visant à fixer des indicateurs de prix du lait car elles sont considérées comme une entente sur les prix. « Il est donc impossible qu'une organisation interprofessionnelle agricole puisse parler de prix autour d'une table » alertent les auteurs. C'est écrit clairement dans le traité de fonctionnement de l'Union Européenne : « il est interdit de fixer de manière directe ou indirecte les prix, de limiter la production ou de répartir les marchés ou approvisionnements (article 101) ». Cette règle communautaire favorise très fortement les industriels dans le rapport de force avec les producteurs puisque les réunions de discussion sur les prix sont considérées comme des ententes.

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

Vague de conversions en lait bio. Et après ?

Comment la filière bio va évoluer face à l'afflux des conversions et à l'attitude de certaines laiteries ? Ivan Sachet, animateur de l'Organisation de Producteurs Laitiers Bio Seine et Loire, est plutôt confiant car la filière s'organise pour réguler le marché.

Dominique Macé, Adage : Quels sont les volumes de lait qui entrent en conversion bio en ce moment ?

Ivan Sachet : En 2016, nous tablons sur 600 millions de litres de lait bio produits en France. Les estimations des réseaux bios nous annoncent au moins 200 millions de litre de lait bio en plus à échéance 2018 - 2019 (+35%). C'est légèrement supérieur aux 10 % de croissance annuelle du marché actuel des produits laitiers bio. Là où il faut travailler, c'est sur les outils de régulation à mettre en place.

DM : On parle de « changement d'échelle » pour la filière laitière bio. Ça veut dire quoi ?

IS : Avec la vague de conversion chez les producteurs, il faut imaginer le mouvement chez les transformateurs. Là, les stratégies d'entreprises sont différentes. La stratégie annoncée par Sodiala laisse perplexe : passer de 50 millions à 150 millions de litres de lait bio d'ici 2020, sans dévoiler clairement sur quels nouveaux marchés l'entreprise se positionne. Du coup, Lactalis qui était assez prudente jusqu'alors, poursuit son développement pour ne pas rater le coche et garder ses parts de marchés. Pour nous, les producteurs doivent s'impliquer dans les coopératives, comme chez les privés, pour créer les conditions d'une gestion partenariale des volumes bio entre les producteurs et les entreprises.

DM : Où en est-t-on de l'organisation des producteurs et des OP ? Avec quelle efficacité ?

IS : L'OP Lait Bio Seine et Loire est une OP de mandat transversal (c'est à dire regroupant plusieurs laiteries) qui s'étend sur le quart Nord Ouest de la France. Elle regroupe 260 producteurs livrant à 6 laiteries (Lactalis, Triballat, St Père, Sill, Danone et Montsûrs). Nos adhérents représentent 60 % des producteurs bio de ces laiteries. Pour être encore plus fort, nous souhaitons toucher plus de producteurs bios. Les premiers contrats de 5 ans issus de la loi de modernisation agricole arrivent à échéance en fin d'année. Nous sommes en cours de renégociation des contrats, par exemple sur la durée d'engagement, les clauses de détermination du prix et de gestion des volumes.

DM : Et le prix du lait bio ?

IS : Nous tenons absolument à déconnecter le prix bio du prix conventionnel. On ne doit plus voir sur la facture de lait une « prime bio » en complément du prix conventionnel. L'OP prend pour base de discussion les prix de revient évalués par l'Institut de l'Élevage, soit 475 €/1 000 l payés aux producteurs (465 €/1 000 l prix de base). En 2015, le prix de base du lait bio était de 435 - 440 €/1 000 l.

DM : Si demain il y a trop de lait bio, que se passe-t-il ?

IS : S'il y a des excédents, réduisons les volumes. A l'échelle de l'OP, nous ne pourrions pas imposer une baisse de volu-

me à l'ensemble des livreurs bios aux laiteries privées. Par contre, nous négocions un cadre de gestion concertée des volumes. Ce qui permettra d'orienter collectivement les livraisons à la hausse ou la baisse en fonction de la dynamique des marchés. Nous souhaitons que cela s'applique à tous les livreurs bios des laiteries privées concernées.

Pour avancer plus loin dans une démarche de gestion collective nationale, les producteurs laitiers bios ont créé Lait bio de France. C'est une structure 100 % bio qui regroupe les OP bio mais aussi les sections bio des coopératives et Biolait (qui collecte 30% du lait bio). C'est un outil pour fédérer, partager les analyses et maîtriser la croissance de la filière. Un projet est en cours pour aller vers une Association d'Organisation de Producteurs (AOP) de service. Cette association serait agréée pour mettre en commun des outils et des moyens. La réflexion est en marche pour sensibiliser tous les producteurs à une structuration nationale de la production laitière bio.

Biolait, une croissance sereine

« Chez Biolait, toutes les demandes de conversion bio sont accueillies de la même manière, partout en France. Une visite est organisée sur la ferme avec un administrateur et un référent pour discuter du projet, de sa cohérence. Dans les faits, le Conseil d'administration valide 95 % des projets. Reste au producteur à valider sa demande » détaille Ludovic Billard, producteur de lait à Laurenan (22) et trésorier de Biolait

Depuis avril 2016, Biolait a renforcé son cahier des charges pour interdire l'achat d'aliments étrangers. « Il y a des filières bio végétales à valoriser en France et on a validé en interne que des solutions techniques existaient » indique l'administrateur. A terme, le cahier des charges Biolait interdira également les fermes mixtes bios et conventionnelles.

La prime de conversion apportée par Biolait est de 30 €/1 000 l. Pour Ludovic Billard « cette prime devrait durer, les perspectives de marchés sont bonnes ». L'arrivée de nouveaux producteurs chez Biolait contribue à densifier la collecte laitière et donc à réduire son coût. L'éleveur compte aussi sur la diversité des clients de Biolait pour pérenniser l'activité. En cas de coût dur, il est prévu, de manière contractuelle, une régulation interne des volumes, c'est-à-dire une baisse de production sur la base des 3 dernières années.

DOMINIQUE MACÉ, ANIMATEUR ADAGE 35

On ne s'arrête pas en si bon chemin !

A Comblessac (35), depuis que Vincent et Patrick Geffroy ont commencé à changer de système, ça dépote ! En 2014, ils mettent plus d'herbe. En 2015, ils signent une MAEC 18 % de maïs et en 2016, ils passent en bio. La réduction des charges et particulièrement la baisse du coût alimentaire est la clé du changement.



Un système herbager comme tremplin vers la bio

À la signature de la MAE 18% en 2015, les deux associés ont pour projet de commencer la conversion vers l'agriculture biologique trois ans après. « La MAE, c'est un avant-goût du bio mais sans le cahier des charges bio à respecter ». Après l'installation de Vincent en 2011, le père et le fils commencent la réflexion pour aller vers plus d'herbe, et le reste suit : « Si on ne faisait pas le passage en bio maintenant, on ne l'aurait pas fait. Il fallait le faire dans la continuité du changement ». Par la suite, c'est la mauvaise conjoncture qui accélère la décision : la conversion est désormais prévue en juin 2016.

Le changement de système pose les jalons d'une conversion

Le travail sur le parcellaire débute en 2013 : échanges parcelles, révision des chemins et des paddocks. Les deux éleveurs se réapproprient la gestion de l'herbe. Résultats trois ans plus tard : Première fermeture du silo depuis 34 ans et la fin de l'élevage des génisses avec du stock toute l'année : « cette année, on va tout sortir ! ».

La logique de l'exploitation est inversée : « avant on déduisait l'herbe en fonction de ce qu'il nous fallait en maïs. Maintenant, on décide de la surface en herbe avant le reste ! ». Une évolution assez classique se dessine : diminuer le maïs, augmenter l'herbe, diminuer les cultures de vente. La motivation est là, reste à préparer la saison prochaine : « La gestion des stocks, c'est ça qui nous fait peur ». Le regard change : « maintenant, on fait avec ce qu'on a ! » Le potentiel des terres et la surface de la ferme déterminent le chargement. « Je ne vois pas l'intérêt de passer en bio pour produire comme en conventionnel. On ne parle même plus d'aliment acheté. » Situés en zone séchante, les repères des éleveurs sont de 0,9 UGB/ha et 4500 litres produit/ha en bio. Avec 92 ha, Vincent et Patrick se sont fixés 90 UGB répartis entre 15 génisses et 70 vaches.

Une transition contrôlée par la réduction des charges

« Quand les vaches baissent dur, le moral en prend un coup » explique Vincent. Effectivement, 603 000 litres de lait ont été vendus en 2014-2015 (avec 8000L de lait produit/VL), et 500 000 litres sont attendus en 2015-2016. Pour les deux associés, la clé c'est la réduction des charges : « ne rien acheter pour être autonome ». Les économies ont déjà commencé avec la diminution des cultures de céréales et de maïs, et la réduction des frais vétérinaires. « Depuis 2 mois, on fonctionne comme les bio. On n'utilise pas d'engrais azoté, parce qu'on a moins de cultures... Et les vaches mangent de l'herbe ». Ce n'est pas facile d'anticiper la baisse de production. « Ça fait mal au ventre de recevoir la paie de lait mais nos résultats comptables ne sont pas moins bons. Ça nous conforte dans le choix qu'on a fait ». Ils ont encore des marges sur l'alimentation « Le gros point noir, c'est notre coût alimentaire. On passe de 175 €/1000 litres en 2013-2014 à 120 €/1000 litres en 2014-2015. Là, ça fait déjà



« Avant on déduisait l'herbe en fonction de ce qu'il nous fallait en maïs. Maintenant, on décide de la surface en herbe avant le reste ! » expliquent Vincent et Patrick Geffroy.

30 000 € d'économie. Et on vise moins de 100 €/1000 l à l'avenir. »

Tout roule... avec quelques petites appréhensions

A la fin de la conversion, les associés prévoient de doubler leur EBE, mais s'attendent tout de même à deux voir trois années difficiles. En plus, la question de la saturation du marché du lait bio en 2018 reste entière : « Ce qui nous fait peur c'est qu'on est nombreux à passer en bio. »

Patrick et Vincent quittent un système « où t'as pas droit à l'erreur » et où la charge de travail est très élevée. « D'habitude, on fait 6 h-23 h tous les jours. Là on fait 7 h-20 h au plus tard. » Ils sont libres un dimanche sur deux depuis le début du mois de mai. « Ça fait peur de se dire : je vais faire quoi aujourd'hui ? » Il faut trouver ses marques : « C'est déroutant, on voit tout le monde s'exciter, et nous, on fout rien ! Tu te demandes s'il y a un problème ». Du côté des vaches, on les sent plus tranquilles mais aussi plus en forme « je sens que ça leur plaît ! » ajoute Vincent. Le changement dans un GAEC père-fils n'est pas facile « C'est un peu comme si moi, je disais à papa, ça fait 30 ans que tu travailles mal ! » explique Vincent. Mais aujourd'hui, Patrick ne se verrait pas revenir en arrière : « Je me sens beaucoup mieux. Je suis plus zen, plus cool. Mais c'est aussi le fait que Vincent soit arrivé sur la ferme ».

EDITH CHEMIN, ANIMATRICE ADAGE 35

La ferme

2 UTH

2016 : 94 ha dont 60 ha d'herbe, 14 ha de maïs et 20 ha de cultures (6 ha de blé, 8 ha orge, 6 ha de mélange céréalière)

2017 : 75 ha d'herbe, 10 ha de maïs, 9 ha de céréales

35 ares d'herbe pâturée/VL en 2016

603 000 litres vendus

Chargement : 1.9 UGB/ha de SFP

80 VL, 116 UGB

8 400 kg produits/VL/an avec 1 000 kg de concentrés/vache/an

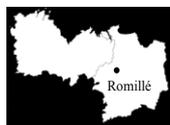
Coût alimentaire : 120 €/1000 litres vendus

EBE/1000 litres : 103€/1000 litres vendus

Chiffres de l'exercice 01/09/14 au 31/08/15

Un passage en bio dans la continuité

Assez proche du cahier des charges bio depuis 15 ans, le GAEC des Landes à Romillé (35) envisage une conversion en mai 2016. Pas de changement de cap pour Serge Aubert, un des associés : on garde les mêmes objectifs et on fait quelques ajustements à la marge.



Des pratiques assez proches du bio mais sans la distinction du label

L'herbe pousse depuis 15 ans sur les prairies de la ferme sur laquelle Serge, Anne et Camille sont installés. Serge et Anne Aubert se sont installés en 1986. Camille, un cousin, les rejoint en 1995. L'adhésion à l'Adage cette année-là coïncide avec l'intérêt croissant pour le système herbager. Une évolution classique : arrêt des céréales, diminution des intrants, et surtout : plus d'herbe. Depuis la signature du CTE en 2000, on oscille entre 12% et 20% de maïs dans la SFP. « Malheureusement, pour les non-initiés, il n'y a que deux sortes d'agriculture » caricature Serge « l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique ». Pour l'agriculture durable, les systèmes herbagers, il n'y a pas de reconnaissance du citoyen, alors autant être estampillé bio !

On garde le cap avec une ferme rentable... et transmissible !

Bien sûr, il n'y a pas que ça. « Tu m'aurais demandé il y a un an, j'aurais dit : jamais je ne passerai en bio ! » tonne Serge, un brin provocateur. À ce moment-là, financièrement, il n'y avait pas d'intérêt à se convertir. Et la rentabilité, c'est un peu son leitmotiv. Avec le passage en bio, l'objectif est clair : « ce qui m'importe, c'est garder le même chiffre d'affaires, et le même revenu ». Le dernier exercice comptable (01/04/13 - 31/03/14) affiche un prix du lait à 374 €/1000 litres. Mais avec la chute des prix, l'écart s'est encore creusé entre le prix du lait bio et du conventionnel. « Avec la différence actuelle, la question du passage se posait ». Et puis, pour Anne et Serge, il reste 7 ans avant la retraite... et pas de repreneur en vue pour le moment. Le passage en bio, c'est aussi pour intéresser un jeune et garder la ferme en un seul tenant. Mais pas question d'avoir le nez dans le guidon pour la dernière ligne droite ! Un point de vigilance est identifié : se convertir ne doit pas impliquer plus de travail. Après le départ de deux associés sur trois, « on ne sait pas comment ça va se passer. Ce sera à réfléchir dans 4-5 ans. »

Un peu moins de lait produit mais un peu plus cher payé

Pas de grands changements prévus dans la conduite d'élevage mais quelques ajustements, comme l'arrêt de mélange céréalier moissonné, donné aux vaches en concentré (4 ha en 2013-2014). « Les charges seront à peu près identiques, sauf qu'on va acheter encore moins de choses ». Même si les quantités d'engrais utilisées sont faibles (30 unités d'azote minéral sur prairies), une baisse de la production des prairies est attendue avec l'arrêt des apports.

Sur 2013-14, les prairies représentent 70% de la SAU. « On n'a pas de culture de vente qu'on pourrait convertir en herbe. » En arrêtant le mélange céréalier et en limitant le maïs à 7 ha, les associés gagneront une dizaine d'hectares d'herbe supplémentaires. Mais pour Serge, la surface reste



« La conversion de doit pas impliquer plus de travail » explique Serge Aubert.

un élément limitant. La stratégie adoptée est de produire moins de lait avec le même nombre d'hectares en baissant le chargement et en compensant par le prix du litre de lait.

Des prairies moins productives, avec un chargement moins important

« On ne pense pas assez à la baisse de production quand on passe en bio ! On part de la même surface et on produit moins » interpelle Serge. D'où l'intérêt d'identifier un seuil de rentabilité. C'est la production de fourrage dans les prairies qui détermine le nombre d'UGB à l'hectare. Serge prévoit de passer à un chargement de 1,4 UGB/ha de SFP en bio avec une production de 5200 l/VL/an. En partant d'un chargement actuel de 1,6 UGB/ha de SFP et une production de 6300 l/VL/an, cela implique une baisse de l'ordre de 1100 l/VL/an, soit autour de 90 000 litres. Pour baisser en nombre d'animaux, la solution choisie a été de se limiter à 12 génisses/an (contre une vingtaine actuellement) et de conserver 80 vaches laitières.

Dans la continuité et avec simplicité

La conversion débute en mai 2016 : un an de conversion pour les cultures puis 6 mois de conversion pour les vaches. Serge est confiant. « L'aspect technique ne va pas évoluer beaucoup. Et puis, s'il y a un raté, ça sera comme ça. ». La conversion est entamée avec 12% de maïs dans la SFP, en envisageant une baisse jusqu'à 9%.

EDITH CHEMIN, ANIMATRICE ADAGE 35

La ferme (Clôture 31/03/14)

3 UTH
65 ha : 50 ha de prairies, 11 ha maïs et 4 ha mélange céréalier
Chargement : 1.6 UGB ha/SFP
55 ha accessibles
55 ares d'herbe pâturée par vaches en 2016
100 UGB ; 80 VL
507 000 litres vendus
6 350 litres produits /vache/an avec 550 kg de concentrés/an
8 000 litres produits/ha SFP
Coût alimentaire : 83 €/1000 litres
VA/UTH = 34 623 euros
EBE/UTHf = 35 419 euros

Quels taureaux holstein choisir en système herbager ?

« La Prim'Holstein a sa place dans le système herbager » pour les éleveurs présents à la formation sur les choix génétiques en Holstein. Ses avantages : elle repart en lait même après une chute en cas de sec, et il y a tellement de génétique disponible qu'on peut adapter son troupeau à ses objectifs en choisissant bien ses taureaux.

Des holstein petites, trapues et fertiles, ça existe !

Philippe et Martine Camus, éleveurs à Locarn (22) ont changé leurs choix génétiques en passant en bio en 2009 tout en restant en Prim'Holstein. Les éleveurs présents à la formation ont été impressionnés : les vaches sont petites, trapues, avec des mamelles bien formées. « En deux générations, on peut faire évoluer un troupeau » confirmait le technicien de Prim'Holstein France. Philippe choisit des taureaux avec un index nul en lait et un index améliorateur (+ 2 au moins) en fertilité, en taux et/ou en morphologie pour la largeur, l'état corporel et les membres. Les taureaux utilisés dans sa ferme sont Jingle, Dunhill, Iznogood, Ilford, Avic sho et Goldday.

Le coefficient de détermination à regarder de près

Le coefficient de détermination indique le nombre d'informations connues sur un taureau, donc la fiabilité des index. Pour un jeune taureau génomique avec 0 filles, le coefficient est de 60. Pour des taureaux confirmés avec 2000 de filles, le coefficient est de 95. En prenant des taureaux avec un CD élevé, on va plus vite dans la sélection car les index sont plus sûrs.

Taureaux génomiques ou taureaux confirmés ?

La génomique, c'est le fait de prévoir les performances d'un taureau en fonction de ses gènes. On n'attend pas qu'un taureau ait des filles en lactation pour juger de ses performances et vendre des semences. Au contraire, un taureau confirmé a été élevé dans un centre de sélection où ses filles ont été testées. Pour une sélection plus sûre, il faut préférer les taureaux confirmés mais il est difficile d'éviter les taureaux génomiques, ils représentent 90 % des taureaux chez Évolution®. D'après Sylvain Durand, technicien Prim'Holstein France, « on peut utiliser des taureaux génomiques sur des objectifs bien définis et progresser plus vite en moyenne qu'avec des taureaux confirmés en acceptant plus de variabilité dans les

résultats individuels et moins d'homogénéité ». Il conseille de croiser plusieurs informations du taureau pour cerner son profil : les index français, les index canadiens ou américains et la fiabilité des index du père du taureau.

Les inconvénients : longévité et consanguinité

Le nombre de lactations moyenne ne dépasse pas 2,4 en moyenne, contre 2,5 en Normandie et 2,9 en Montbéliarde. Cependant, cela dépend beaucoup du système de production : les vaches font en moyenne 2,8 lactations chez Martine et Philippe Camus. Autre gros inconvénient, il existe dans le monde 15 pères de taureaux Holstein, ce qui laisse imaginer la consanguinité. « C'est la même chose dans toutes les races » argumente le technicien Holstein.

« Je ne regarde plus l'index lait »

Gabriel Lissilour, éleveur à Pleumeur-Bodou (22), choisit ses taureaux avec soin : « J'ai un index par vache affiché dans la laiterie : production, taux et fertilité. J'ai aussi les origines des vaches. Je choisis le plus possible des pères confirmés non génomiques. Mes critères de sélection sont : beaucoup de TB et TP (+1,5 au moins), fertilité (+1 minimum) et morphologie. Je cherche des planchers de mamelles haut, des membres arrières de qualité et un bassin incliné. Je prends des taureaux avec un index morphologie globale d'au moins 1,8. Les index lait et gabarit, je ne les regarde plus. Les taureaux que j'utilise beaucoup sont Avic Sho et Cypripède J'ai commandé des semences de frison néo-zélandais avec gène France et Amelys. J'ai eu deux génisses : un chat, et un veau normal. Je n'ai pas encore assez de recul pour juger. »

AURÉLIE CHEVEAU, AINMATRICE CÉDAPA

Que signifient les index ?

TP : index 0 = 32‰ TP ; + 1 point d'index = TP de 33 %
Fertilité : index 0 = 45% de réussite à l'IA ; + 1 point d'index = 52%
Cellule : index 0 = 200 000 cel/ml ; + 1 point d'index = 120 000 cel/ml
Longévité : index 0 = 2,5 lactations ; + 1 point d'index = 3 lactations

Les taureaux conseillés en système herbager par Prim'Holstein France

Taureaux confirmés :

AVIC SHO : très fonctionnel (pattes, mamelles). Profil équilibré en lait et taux.

BIJAN OFF: vaches un peu plus basses et plus larges, positif en lait

RESTELL : membres, santé, mamelle, TP

RONLY : bon en mamelle et en fertilité

VOLADI MAN : profil extrême pour compenser les vaches avec des problèmes fonctionnels

Jeunes taureaux génomiques :

HURION VOY: bonne morphologie, ramène des taux

ILFORD: le meilleur taureau génomique en membres

IZNOGOU : des taux et du lait

JINGLE : bonne repro, peu de cellules, fonctionnel

Taureaux extérieurs à Évolution® :

DISANTO : Taux et morphologie

exceptionnels, santé mamelle

DODGE GINA : Santé mamelle, reproduction, longévité, puissance, mamelle, membres, matière grasse

HEWN : Morphologie, fonctionnels, taux

IMOLA : Taux, mamelle, largeur

VH BOLUS : Taux exceptionnels, santé mamelle, longévité, mamelle

Taureaux étrangers :

BREWNASTER : lait, TB

NUMERO UNO : lait, TB, morphologie

EPIX GENER : négatif en taux mais très bon en fertilité

SEAVER : adapté aux systèmes herbagers

GOLDDAY : fort en pattes et en fertilité

Taureaux à éviter :

TOLBIAC : Vaches très maigre

PALERMO : mauvaises pattes

PICARDU : mauvaise note d'état corporel

Un système herbager pour sortir de l'impasse

Après une première année d'installation difficile en 2014, Guillaume Menguy évolue depuis un an vers un système herbager économe à Pont-Melvez (22). La surface de maïs a été divisée par deux entre 2015 et 2016 et il a arrêté les céréales. Il signe cette année une MAE 12% évolution.



Un changement rapide aidé par la signature d'une MAEC

Il y a un an, Guillaume se sentait « sur les nerfs » et remettait en cause le fait d'être agriculteur. Après une porte ouverte à Lantic en 2015 où il a rencontré des agriculteurs biologiques qui avaient l'air « sereins », il s'est décidé pour le système herbager. Aujourd'hui, il se sent plus sûr de lui : « [vu mes coûts de production], si je dois couler, je ne serai pas le seul ». Il a effectué les premiers changements en 2015 et a été satisfait des résultats : entre 2014 et 2015, son EBE a augmenté de 20 €/1000 litres alors que le prix du lait a diminué de 50 €/1000 litres. La production est passée de 6500 à 5800 litres/vache.

Au départ, Guillaume pensait que le système herbager n'était pas possible sur sa ferme car seuls 13 ha étaient accessibles. « J'avais un blocage pour aller faire pâturer les vaches au-dessus du village » reconnaît-il aujourd'hui. En juillet dernier, il s'est décidé pour traverser la route et a gagné 11 ha de pâtures.

Guillaume signe cette année une MAE 12% évolution : « ce n'était pas prévu, mais quand tu rentres déjà dans un cadre, autant aller un peu plus loin ». Il s'engage donc à implanter au maximum 6 ha de maïs à partir de la 3^{ème} année de contrat. Il aura 10 000 € d'aides par an pendant 5 ans pour le conforter dans son changement.

« Je regarde tout ce que je peux éviter de dépenser »

Guillaume est à la recherche de toutes les solutions pour faire des économies. Pour les intrants, il ne fonctionne plus avec la coop mais avec le groupement d'achats et cherche des solutions pour être autonome en protéines : méteil, luzerne. Il se réjouit : « en 2016, le camion d'aliments n'est pas passé sur la ferme ».

Pour les céréales, il a fait son calcul : le coût de production est équivalent à ce que représente l'achat de paille. Les céréales ont donc été arrêtées au profit des surfaces fourragères. Il a même arrêté le contrôle laitier et souhaite être formé à l'insémination. Concernant la santé des animaux, il fait aussi des économies « depuis que je suis parti en système herbager, les vétérinaires sont aussi partis » (il a eu 60 mammites en 2015 contre 2 en 2016).

Économe en intrant... et en travail « pour se simplifier la vie »

« Moi je suis un peu fainéant, je cherche à me simplifier le travail » explique l'éleveur. Guillaume fait appel le plus possible à l'ETA et réfléchit pour limiter le travail du sol qu'il fait lui-même « aller au champ, ce n'est pas mon truc » ajoute-t-il. Pour limiter le temps de travail, il a découpé ses



Guillaume Menguy participe activement au groupe Smega pour « sortir la tête de la ferme ».

paddocks pour éviter le pâturage au fil et un chien de troupeau l'aide à amener les vaches au pâturage. Au niveau du troupeau, « je cherche la vache qui ne m'embête pas » : pas de coups de pieds à la traite, pas de problèmes de santé... ça simplifie la vie.

Le groupe pour avancer et sécuriser le changement

Guillaume fait partie du groupe Cedapa sur le territoire du Smega qui se réunit une fois par mois pendant la saison d'herbe. Il s'organise pour être toujours présent pour « sortir la tête de la ferme » et revenir avec « plus de pêche ». Pour Guillaume, c'est important de rencontrer du monde avec les mêmes préoccupations que lui et de progresser sur la gestion de l'herbe. Cette année, il pense avoir fauché un peu trop et être juste en hauteur d'herbe, mais « c'est tous les jours qu'on apprend ». Il a notamment fermé son silo de maïs depuis le 25 avril pour la première fois cette année.

Pour l'avenir, Guillaume se pose la question d'évoluer vers deux périodes de vélages (automne et printemps) car la place en bâtiment est limitée.

SOPHIE ESVAN, ANIMATRICE CEDAPA

LUDOVIC ROLLAND, AGRICULTEUR À PLOUBEZRE (22)

La ferme

50 ha de SAU dont 34 ha de prairies dont 24 ha accessibles, 8,5 ha de maïs, 5 ha de méteil ensilé et 1,8 ha de betteraves.

45 VL prim Holstein

Chargement : 1,61 UGB/ha SFP

48 ares d'herbe pâturés par vache cette année

250 000 litres vendus

5 800 litres produits/VL avec 700 kg de concentrés/VL

MAE 12% évolution signée en 2016

C'est la personne en difficulté qui avance

Accompagner des personnes en difficulté, c'est être dans l'écoute et prendre en compte la personne dans sa globalité. Annie Le Mercier et Serge Robin, bénévoles à Solidarités Paysans depuis 2012, évoquent ce travail d'accompagnement, à la fois révoltant et très riche.

« Ne pas oublier qu'on n'est pas Zorro : c'est la personne qui va avancer. Nous, on cherche les leviers qui peuvent être activés »

Ce qui est primordial en début d'accompagnement, c'est d'expliquer à la personne que quoiqu'il arrive : « *c'est toujours elle qui décidera* » introduit Annie, agricultrice à la retraite. L'accompagnement vise à ce que la personne reste actrice de ses décisions : c'est elle qui choisit le chemin. Ce sont d'ailleurs les personnes en difficulté qui appellent l'association pour se faire accompagner.

Après le premier appel de la personne, un binôme salarié-bénévole la rencontre. L'objectif de ce premier rendez-vous est d'écouter, de laisser parler la personne pour avoir un maximum d'éléments permettant de comprendre la situation. « *Il faut repérer les urgences : des menaces de saisie, de coupures d'électricité ou d'aliments pour les vaches. Parfois même, il faut, avant toute chose, favoriser le recours au médecin ou à l'hôpital* » explique la bénévole.

« Ce qui frappe, c'est la diversité des situations : on fait le tour de l'humanité! »

Pour Annie, la crise joue évidemment un rôle dans les difficultés actuelles, mais selon elle « *bien souvent, la crise est la double peine qui vient aggraver des fragilités déjà existantes* ». Ces fragilités peuvent être de toute nature : santé, problèmes familiaux, parfois même des difficultés à appréhender les documents écrits... Certains décrochent. Alors que faire face à cela ? « *On a forcément un sentiment de révolte devant certaines situations. Mais ce qui est important c'est en premier lieu de sortir de l'isolement des gens qui bien souvent ont tiré le rideau* » observe-t-elle. L'accompagnement de Solidarités Paysans aide à recréer du lien, à ne pas être seul pour affronter des démarches cruciales.

« Des bénévoles qui portent le souci du milieu agricole. »

Pour beaucoup de retraités du monde agricole, « *être bénévole c'est continuer à connaître le milieu agricole, et apporter sa contribution à ceux qui y sont en difficulté* ». Annie affirme : « *c'est une vie associative conviviale et très riche ! Les dossiers sont là, en nombre et en poids mais ce qui permet de les porter c'est le groupe, le dynamisme de l'association* ».

Le système herbager : une solution pour les éleveurs en difficulté ?

Les éleveurs laitiers « *dont bien souvent le coût du litre de lait est phénoménal* » représentent 40% des dossiers suivis, selon

Serge Robin, éleveur laitier et bénévole à Solidarité Paysans. Le dossier type, c'est 200/250 000 litres de lait, un système maïs mais une moyenne d'étable d'environ 5000 litres/VL. La raison ? « *Quand la trésorerie va mal, les gars coupent le soja : ils déséquilibrent leur ration et ont des grosses baisses de lait et des problèmes de fécondité. Les gens n'ont plus aucune autonomie dans la prise de décisions, parfois même ils manquent de connaissances techniques* » déplore Serge. « *Dans 90% des cas, la solution du système herbager est celle qui va permettre de réduire les charges ** ». Avec l'agrandissement des fermes, Serge est assez pessimiste : « *jusqu'à maintenant les fermes en difficulté ont un potentiel pour faire de l'herbe, mais quand on va se retrouver avec des fermes de 700-800 000 litres, 80% de maïs et un robot de traite, la solution du système herbager va s'avérer plus difficile à proposer...* ».

* L'article du monde « Surendettés, des éleveurs choisissent de sortir du « dépenser plus pour produire plus » du 27/02/2016 décrit le passage en système herbager d'éleveurs en difficulté dans la Sarthe. En ligne sur le site du Monde.

ANAÏS GHESQUIERE, ANIMATRICE CEDAPA

En 2015, Solidarité Paysans Bretagne a accompagné 266 familles, dont 134 nouveaux appels. Depuis un an, un partenariat entre le CEDAPA et Solidarité Paysans permet de compléter l'accompagnement par un suivi technique du CEDAPA dans certains cas.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles en contactant : Solidarité Paysans Bretagne : 17 rue de Brest 35000 Rennes. Tel : 02 23 30 46 91 Port : 06 29 73 01 66 bzh-direction@solidaritepaysans.org

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland,

Animation, coordination : Aurélien Leray et Aurélie Cheveau

Mise en forme : Aurélie Cheveau

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom : Je m'abonne pour 1 an (6 numéros) 2 ans (12 numéros)

Prénom :

Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements		
Scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	50 €	

Adresse : CP : Commune : Profession :

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse : L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex J'ai besoin d'une facture



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

